PASS'TON PERMIS DE LA VILLE D'AMIENS

La ville d'Amiens propose de financer une partie du permis de conduire en échange de 60 heures de bénévolat dans une association.
Cette aide s'adresse aux jeunes :

- de 18 à 25 ans
- habitant Amiens
- ayant réussi le code de la route

Cette aide de 600 euros est versée directement à l'auto école.
Les inscriptions doivent démarrer au 1er mars.

Ville d'Amiens:
33 mail Albert 1er
80000 - Amiens
https://www.amiens.fr/